

Taux des prestations d'action sociales individuelles interministérielles (1)

PRESTATIONS	Taux 2009	Taux 2010	Taux 2011	Taux 2012	Taux 2013
RESTAURATION					
Prestation repas (par repas)	1,11 €	1,14 €	1,15 €	1,17 €	1,20 €
AIDE A LA FAMILLE					
Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant	21,12 €	21,27 €	21,49 €	21,85 €	22,35 €
SUBVENTIONS POUR SEJOURS D'ENFANTS					
En colonies de vacances (par jour)					
enfants de moins de 13 ans	6,77 €	6,82 €	6,89 €	7,01 €	7,17 €
enfants de 13 à 18 ans	10,27 €	10,34 €	10,45 €	10,63 €	10,87 €
0,25					
En centres de loisirs sans hébergement					
journée complète	4,90 €	4,93 €	4,98 €	5,06 €	5,18 €
demi-journée	2,46 €	2,48 €	2,51 €	2,55 €	2,61 €
En maisons familiales de vacances et gîtes (par jour)					
séjours en pension complète	7,14 €	7,19 €	7,26 €	7,38 €	7,55 €
autre formule	6,77 €	6,82 €	6,89 €	7,01 €	7,17 €
Séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif					
forfait pour 21 jours ou plus	70,29 €	70,78 €	71,50 €	72,71 €	74,37 €
pour les séjours d'une durée inférieure (par jour)	3,34 €	3,36 €	3,39 €	3,45 €	3,53 €
Séjours linguistiques (par jour)					
enfants de moins de 13 ans	6,77 €	6,82 €	6,89 €	7,01 €	7,17 €
enfants de 13 à 18 ans	10,27 €	10,34 €	10,45 €	10,63 €	10,87 €
ENFANTS HANDICAPES					
Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (montant mensuel)	147,82 €	148,85 €	150,36 €	152,90 €	156,38 €
Allocation pour enfants infirmes poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans (montant mensuel)	116,76 €	116,76 €	118,51 €	120,51 €	121,14 € (2)
Séjours en centres de vacances spécialisés (par jour)	19,34 €	19,48 €	19,68 €	20,01 €	20,47 €

Source : DGAFP, bureau des politiques sociales, et de la sécurité au travail.

(1) A réglementation commune.

(2) A compter du 01/04/2013